

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 13/07/2026 - 45672 - 2021 B 10806 - 904 194 131 - 2 CKS

226145692

2CKS

4 RUE DE WOLFENBUTTEL
92310 SEVRES

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2024 au 31/12/2024

Certifié conforme à l'original par le Président

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a smaller, more intricate flourish.

2CKS

Bilan

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive letter 'A' or 'R'.

Bilan ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres participations	335 599		335 599	335 599		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	335 599		335 599	335 599		
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	255		255		255	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 112		3 112	1 190	1 922	
Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	4 058		4 058	19 232	- 15 174	
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Charges constatées d'avance	342		342		342	
TOTAL (II)	7 767		7 767	20 422	- 12 655	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	343 366		343 366	356 022	- 12 656	

Bilan (suite) PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 5 000)	5 000	5 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	500	500	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	708	11 370	- 10 662
Résultat de l'exercice	19 037	14 900	4 137
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	25 245	31 770	- 6 525
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	98 324	122 457	- 24 133
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	43 189	40 230	2 959
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 000		3 000
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices		3 614	- 3 614
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 119	7 333	1 786
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	164 489	150 618	13 871
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	318 121	324 252	- 6 131
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	343 366	356 022	- 12 656



2CKS

Compte de résultat

Handwritten signature

Compte de résultat

Présenté en Euros

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue	%		
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	45 596		45 596	36 667	8 929	24,35
Chiffres d'affaires Nets	45 596		45 596	36 667	8 929	24,35
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits		1		1		N/S
Total des produits d'exploitation (I)		45 597	36 667	8 930	24,35	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes		17 197	8 002	9 195	114,91	
Impôts, taxes et versements assimilés		479		479	N/S	
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges		3 742	0	3 742	N/S	
Total des charges d'exploitation (II)		21 418	8 002	13 416	167,66	
RÉSULTAT EXPLOITATION (I-II)		24 179	28 665	- 4 486	-15,65	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées		1 783	4 570	- 2 787	-60,98	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)		1 783	4 570	- 2 787	-60,98	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)		-1 783	-4 570	2 787	60,98	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)		22 396	24 095	- 1 699	-7,05	



Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		269 000	- 269 000	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)		269 000	- 269 000	-100
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		274 581	- 274 581	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)		274 581	- 274 581	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-5 581	-5 581	-100
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	3 359	3 614	- 255	-7,06
Total des Produits (I+III+V+VII)	45 597	305 667	- 260 070	-85,08
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	26 560	290 767	- 264 207	-90,87
RESULTAT NET	19 037	14 900	4 137	27,77
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				



2CKS

Annexe



Annexe

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 343 365,73 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 19 036,94 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la société sont établis selon les normes et méthodes comptables définies par le PCG 2016 et le règlement ANC 2016-07 homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

CONVENTIONS GENERALES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable dans les méthodes d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice. De plus, aucun changement notable n'est intervenu dans les méthodes de présentation des comptes au cours de l'exercice.

REGLES ET METHODES

Immobilisations : les immobilisations incorporelles, corporelles et financières sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée généralement admise correspondant à la durée de vie prévue.

Participations : lorsque que la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Créances : Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire apparaît inférieure à la valeur comptable.

Amortissements des immobilisations – Durées

Frais de 1ers établissements	5 ans
Autres incorporels	3 ans
Constructions	30 ans
Matériels	3 à 5 ans
Installations générales	10 ans
Matériels et mobilier	3 à 5 ans



AUTRES POINTS A SIGNALER

Néant.

2 CKS
SAS au capital de 5 000 euros,
immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 904 194 131,
dont le siège social est situé : 4 RUE DE WOLFENBUTTEL 92310 SEVRES

**TEXTE DE LA RÉOLUTION
D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EN DATE DU 26 MAI 2025**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Deuxième résolution

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 19 037 euros.

L'Assemblée générale décide la distribution, à titre de dividende, d'une somme de 19 037 euros, soit 3,80 euros pour chacune des 5 000 actions composant le capital social.

La mise en paiement interviendra à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant éligible au Prélèvement Forfaitaire Unique s'élève à 19 037 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il est rappelé que les revenus distribués aux associés personnes physiques n'ayant pas expressément opté pour le maintien du taux progressif d'imposition font l'objet d'une imposition forfaitaire unique (*flat tax*), à hauteur de 30 % de la quote-part de résultat brut distribué. Ce prélèvement inclut les prélèvements sociaux à hauteur de 17,20 % et le prélèvement forfaitaire non libératoire d'impôt sur le revenu à hauteur de 12,80 %, sans abattement.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de chaque associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Conformément aux dispositions de l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice N-1 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 25 563 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.

- Soit montant total global par titre : 5,11 euros

Exercice N-2 :

- Aucune distribution éligible à l'abattement de 40 % n'a eu lieu.
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

Le Président

Certifié conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the text 'Certifié conforme'.